ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE FRANCE

Fondation pour l'enseignement et la recherche en droit et science politique
Académie des Sciences Morales et Politiques

CNU
Conseil National des Universités

CNDDSP Conférence Nationale des Doyens Droit • Science politique

ÉVALUER LA RECHERCHE JURIDIQUE MENÉE AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Image générée par ChatGPT

13 novembre 2026

Académie des Sciences
Morales et Politiques
Salle Hugot
3 rue Mazarine
75006 Paris

L'inscription est demandée en envoyant un message à
rhfd@univ-droit.fr

EVALUER LA RECHERCHE JURIDIQUE MENÉE AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Programme

9 h 45, Accueil, par Bernard Stirn, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

10 h 00, Première table ronde : Projets de recherche juridique ayant recours à l'intelligence artificielle, sous la présidence de Charlotte Beaucillon, directrice déléguée générale de la fondation Ius et Politia, professeur de droit public à l'université Paris-Est Créteil, avec

Marie Bonnin, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, coordinatrice de l'initiative « Nawras, Évaluer la protection juridique des océans à l'aide de l'IA » (Institut de recherche pour le développement)

Claire Bouglé, professeur d'histoire du droit à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, porteur du projet « Grâces Royales : Indexation d'un Fonds Fragmenté en vue de son Objectivation après Numérisation » (Fondation des sciences du patrimoine)

Julien Cabay, professeur de droit privé à l'université libre de Bruxelles, porteur des projets « Intellectual Property Similarities Assessment Model » (Fédération Wallonie-Bruxelles) et « AI-Driven Harmonisation of Similarity Assessment under the Intellectual Property Anthropocentric Framework: From Uncertain to Untrue » (Fonds de la Recherche Scientifique)

Claire Marzo, maître de conférences en droit public à l'université Paris-Est Créteil, porteuse du projet « Une Intelligence Artificielle Générative pour l'Université Paris Est Créteil » (Agence nationale de la recherche)



EVALUER LA RECHERCHE JURIDIQUE MENÉE AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Programme

14 h 30, Deuxième table ronde : Solutions d'intelligence artificielle à destination des juristes, sous la présidence de Gilles Dumont, directeur délégué aux services numériques de la fondation Ius et Politia, professeur de droit public à l'université Paris Cité, avec

Cristina Apetroaie, auditrice à la Cour de Cassation

Sophie Coin-Deleau, directrice éditoriale de LexisNexis France

Fabien Girard, directeur général de LexBase

Timothée Paris, conseiller d'Etat

Sumi Saint Auguste, directrice des affaires publiques du Groupe Lefebvre

15 h 45, Troisième table-ronde, conclusive et prospective, sous la présidence de Sabine Boussard, professeur de droit public, doyen de la faculté de droit et science politique, université Paris Nanterre, représentante de la conférence nationale des doyens de droit et science politique, avec

Anaïs Danet, professeur de droit privé et science criminelle à l'université de Bordeaux

Jòan Gondolo, maître de conférences en droit privé et science criminelle à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Samir Merabet, professeur de droit privé et science criminelle à l'université Jean Moulin Lyon 3

Antoinette Rouvroy, chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique à l'université de Namur



EVALUER LA RECHERCHE JURIDIQUE MENÉE AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Journée d'étude interdisciplinaire et internationale réunie Salle Hugot de l'Institut de France (3 rue Mazarine, 75006 Paris),

Accueillie par l'Académie des Sciences Morales et Politiques,

Sous le parrainage de la Conférence nationale des doyens de droit et science politique,

Avec le soutien de la Fondation Ius et Politia,

Le 13 novembre 2026,

Et organisée par
Stéphanie Porchy-Simon, professeur de droit privé et science criminelle à l'université Jean Moulin Lyon 3,
Francesco Martucci, professeur de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas,
et Pierre Bonin, professeur d'histoire du droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
présidents des trois sections juridiques du Conseil national des universités,

Pour laquelle l'inscription est nécessaire en envoyant un message à rhfd@univ-droit.fr

